.....

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Diagnostic Socioéconomique pour la protection des

Berges des fleuves Mouhoun et Sourou

RAPPORT DEFINITIF

Réalisé par le Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun avec le soutien financier de la Coopération autrichienne et l'appui technique de AC3R

LISTE	DES TABLEAUX	4
LISTE	DES CARTES	5
LISTE	DES GRAPHIQUES	6
INTRO	DDUCTION	7
l.	OBJECTIFS DE L'ETUDE	8
1.1.	OBJECTIF GLOBAL	8
1.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	8
II.	METHODOLOGIE	8
2.1.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
2.2.	OUTILS UTILISES	9
2.3.	ECHANTILLONNAGE	.10
III.	GENERALITES SUR LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN	.12
3.1.	LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE	.12
3.1.1.	Localisation	.12
3.1.2.	Situation administrative	.14
3.2.	MILIEU PHYSIQUE	.16
3.2.1.	Relief	.16
3.2.2.	Climat	.16
3.2.3.	Sols	.17
3.2.4.	Végétation	.19
3.2.5.	Ressources en eau	.19
3.3.	MILIEU HUMAIN	.20
3.3.1.	Démographie et caractéristiques sociales	.20
3.3.1.	1. Effectif de la population	.20
3.3.1.2	2. Groupes ethniques et catégories sociales	.20
3.3.1.3	3. Pratiques religieuses et culturelles	.22
3.3.1.4	4. Organisation sociale traditionnelle	.23
3.3.1.	5. Organisation politique et administrative moderne	.24
3.3.1.6	6. Equipements sociaux	.24
3.3.2.	Activités économiques	.30
3.3.2.	1. Agriculture	.30
3.3.2.2	2. Elevage	.34
3.3.2.3	3. Chasse	.35

3.3.2.	4. Pêche	36
3.3.2.	5. Exploitation des ressources forestières	.36
3.3.2.	6. Artisanat	37
3.3.2.	7. Commerce	.38
IV.	SITUATION FONCIERE	.39
4.1.	REGIME FONCIER	39
4.2.	CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA TERRE ET AUX AUTRES RESSOURCES	.41
4.3.	SITUATION ET MODALITES D'ACCES DES JEUNES ET DES FEMMES A LA TERRE ET LE	S
AUTRE	S RESSOURCES	.42
4.4.	LES PROBLEMES FONCIERS ET MECANISMES DE REGLEMENT	.42
V.	ACTIVITES MENEES SUR LES BERGES	.43
5.1.	TYPOLOGIE DES EXPLOITANTS ET/OU DES ACTIVITES ET LEUR IMPORTANCE	.43
5.2.	SYSTEMES D'EXPLOITATION	.44
5.3.	RESSOURCES TIREES DES BERGES	.46
5.4.	COMMERCIALISATION DES PRODUITS, DEBOUCHES EXTERIEURS ET INTERIEURS	.46
LES IN	STITUTIONS D'AMENAGEMENT ET MECANISMES DE FINANCEMENT ERREUR! SIGNET	NON DEFINI.
VI.	ANALYSE CRITIQUE DE L'EXPLOITATION DES BERGES	.48
VII.	PERCEPTION DU PHENOMENE DE DEGRADATION PAR LES	
POPL	JLATIONS	.49
7.1.	NIVEAU DE CONNAISSANCE DES CAUSES DE DEGRADATION DES BERGES	.49
7.2.	APERÇU SUR LA CONNAISSANCE DES TECHNIQUES DE PROTECTION DES BERGES	51
7.3.	RECOMMANDATIONS	.52
CONC	CLUSION	56
۸۸۱۸۱۵	:VEC	5 7

LISTE DES TABLEAUX

tableau 1 : repartition du nombre des producteurs enquetes par province	10
tableau 2 : echantillonnage des villages enquetes	11
tableau 3 : donnees sur la structuration administrative de la region	14
tableau 4 : repartition de la population residante de 3 ans et plus par la principale	
langue parlee en 2006	21
tableau 5 : repartition de la population regionale selon la religion	22
tableau 6 : situation des points d'eau par type et par province au 30 juin 2007	25
tableau 7 : adduction d'eau potable 2007	25
tableau 8 : situation des infrastructures sanitaires par province en 2008	26
tableau 9: l'evolution de la situation des infrastructures sanitaires de 2001 a 2008	26
tableau 10 : repartition des infrastructures scolaires formelles province en 2008-	
2009	28
tableau 11 : evolution de l'offre d'education de 2000 a 2008	28
tableau 12 : repartition des infrastructures au secondaire par province et ratio de	es:
eleves par classe	29
tableau 13: evolution des superficies cultivees de 2001 a 2009	31
tableau 14: evolution de la production agricole de 2001 a 2009	32
tableau 15 : superficies cultivees et production realisee	33
tableau 16 : effectif du cheptel de la boucle du mouhoun en 2008	34
tableau 17 : especes de pfnl et maladies soignees	37
tableau 18 : repartition des enquetes selon le regime foncier de son exploitation	40
tableau 19 : frequence des conflits fonciers dans la zone d'etude selon la province	;
(%)	43
tableau 20 : ressources tirees des berges	46
tableau 21 : indication sur les prix de vente de quelques pfnl (fcfa)	47
tableau 22 : impact des pratiques sur le milieu	48
tableau 23 : repartition des enquetes selon la notion sur la definition de la	
degradation des berges	49
tableau 24 : repartition des enquetes selon la definition des causes de la	
degradation des berges	50

LISTE DES CARTES

carte n ^o : illustration des limites administrative s de la region de la boucle du	
mouhoun	13
carte n°2 : decoupage administratif de la region d e la boucle du mouhoun	15
carte n3 : les sols de la region	18

LISTE DES GRAPHIQUES

graphique 1 : evolution des superficies cultivees de 2001 a 200931
graphique 2 : evolution de la production agricole de 2001 a 200932
graphique 3 : superficies cultivees et production realisee
graphique 4 : point de vue des enquetes sur le lien entre le mode d'acces a la terre
et la degradation des berges41
graphique 5 : connaissance du danger de la degradation des berges50
graphique 6 : repartition des enquetes selon la situation dans le phenomene de la
degradation des berges51
graphique 7 : connaissance des techniques traditionnelles de protection des berges51

INTRODUCTION

Contexte et justification

La Boucle du Mouhoun a un réseau hydrographique très riche. Cet important réseau s'articule autour de deux principaux cours d'eau qui sont le Mouhoun et le Sourou qui offrent à la Région de grandes opportunités sur le plan de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche etc...

Cette richesse de la Région fait qu'il y a une forte pression sur les ressources naturelles conduisant ainsi à leur dégradation accélérée. Cette dégradation se traduit par :

- Le tarissement progressif de la ressource et la baisse du niveau de la nappe phréatique;
- L'ensablement et l'effritement des berges des deux fleuves que sont le Mouhoun et le Sourou avec comme conséquence la baisse progressive de leurs capacités de stockage, et la dégénérescence des ressources qu'ils contiennent ;
- La réduction des ressources halieutiques qui sont par ailleurs une importante source de revenus des populations;
- Les fréquentes inondations avec leur corollaire de sinistres (pertes des récoltes et des habitations, pertes de vie humaines et animales);
- Les conflits récurrents entre les populations.

C'est fort de ces constats que les autorités de cette Région ont proposé l'étude de faisabilité pour l'aménagement des berges de ces deux principaux cours d'eau. Ces fleuves représentent des enjeux importants de types écologique, économique, démographique et socio-politique qui sont le résultat de l'interaction de nombreux acteurs, de l'exploitation effrénée de la nature et des ressources qu'ils abritent.

L'initiative de protéger ces berges, dans le but d'une utilisation rationnelle de leurs ressources, doit être basée sur la compréhension de ces enjeux, de leurs causes, de leurs conséquences, des motivations de leurs usagers et de la logique d'exploitation de leurs ressources.

Cette étude socio-économique déterminera comment les acteurs sociaux interagissent entre eux et avec les ressources dont ils disposent. Ces acteurs ayant des attributs socio-économiques différents, il en découle qu'ils ont des objectifs, opportunités et contraintes différents.

Pour mieux comprendre ces enjeux qui animent les différents acteurs, nous avons collecté des informations nécessaires et utiles auprès de tous les segments des populations locales et aussi au niveau des institutions gouvernementales et non gouvernementales locales, régionales et nationales.

I. OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1. Objectif global

L'objectif global de cette étude est de contribuer à la sauvegarde des fleuves Mouhoun et Sourou, de leurs affluents et de leurs versants, dans les limites régionales de la Boucle du Mouhoun.

1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques assignés au volet socioéconomiques de cette étude sont les suivants :

- Faire un diagnostic général de ce qui existe dans la Région
- connaitre la problématique de la dégradation des berges et de l'envasement desdits fleuves ;
- identifier les besoins des populations locales
- déterminer les différents usages des ressources des berges
- déterminer les modes d'exploitations faites des ressources des berges
- identifier les contraintes et opportunités de la zone
- proposer des solutions afin de mieux protéger les berges

II. METHODOLOGIE

2.1. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique appliquée est la suivante :

- ✓ Rencontre de cadrage : il s'agissait de rencontrer les responsables du conseil régional pour mieux connaître les enjeux et avoir une commune compréhension les termes de référence. Cette rencontre nous a permis de mettre en place des outils de collecte de données
- ✓ Elaboration des outils de collecte de données : à ce niveau, il s'agissait de mettre en place des outils pour mieux collecter les données fiables. Avant le

- travail de collecte, il fallait faire un échantillon des villages à enquêter par rapport à un certain nombre de critères.
- ✓ Echantillonnage des villages à enquêter : ce travail a consisté à cibler des villages dont les habitants sont à mesure de nous donner des informations fiables. Il nous permis de cibler 48 villages dans les 20 communes concernées par l'étude.
- ✓ Recrutement et formation des animateurs : pour collecter des données fiables, il était nécessaire de recruter des animateurs. Pour le faire, 6 animateurs ont été recrutés sur la base de la bonne connaissance de la Région et des langues parlées. Ils ont ensuite été formés sur l'administration des outils mis en place.
- ✓ Collecte de données de terrain : il s'agissait de déployer les animateurs pour collecter les données auprès des populations des villages échantillonnés.
- ✓ Sortie de terrain : une première sortie des consultants s'est effectuée pendant que les animateurs étaient sur le terrain pour rencontrer les différents services techniques.
- ✓ Une deuxième sortie a consisté à rencontrer les services déconcentrés de l'Etat, les projets, programmes, ONG et associations et personnes ressources etc. :
- ✓ Dépouillement et analyse des données : les données collectées ont été dépouillées et analysées.

2.2. Outils utilisés

Pour mener à bien cette étude, deux types d'outils ont été mis au point, il s'agit de :

- ✓ Un questionnaire individuel qui a été administré à 480 exploitants des berges, soit 10 questionnaires dans chaque village identifié. La population cible était composée d'agriculteurs, d'agriculteurs irrigants, de pêcheurs, d'éleveurs, de tradipraticiens, de bucherons, d'exploitants des produits forestiers non ligneux etc...
- ✓ Un guide d'animation focus group conduit sous forme d'assemblée villageoise comprenant au moins 12 personnes ressources composées de propriétaires terriens et des responsables des organisations et groupements paysans menant des activités en relation étroite avec l'exploitation des

berges. Ces différentes animations ont permis de toucher au moins 576 personnes.

2.3. Echantillonnage

Cette étude de faisabilité de l'aménagement des berges des fleuves Mouhoun et composent : le Mouhoun, le Nayala, la Kossi, les Balé, les Banwa et le sourou. A l'intérieur de ces provinces, l'échantillonnage des villages et hameaux de culture à enquêter s'est fait sur la base des critères de distance (distance ≤ à 10 km), de lieu d'établissement par rapport au sens d'écoulement du fleuve (rive droite ou rive gauche) et de provenance des habitants du village (autochtone et allochtone). Cette caractérisation de l'échantillon a permis de retenir vingt (20) communes à l'intérieur desquelles quarante huit (48) villages et hameaux de cultures ont constitué les unités secondaires de l'investigation.

Comme mode opératoire, il a été conduit dans chaque village une animation de focus group et dix (10) exploitants enquêtés dont 3 femmes au moins.

Tableau 1 : Répartition du nombre des producteurs enquêtés par province

Province	Nombre de producteurs
Mouhoun	81
Nayala	56
Kossi	60
Banwa	61
Balé	110
Sourou	112
Total	480

Source : Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Les (48) villages et hameaux de cultures ainsi que les communes rurales et urbaines concernés sont consignés dans le tableau qui suit :

Tableau 2 : Echantillonnage des villages enquêtés

N°	Commune	Village et hameaux de cultures	Nombre
1	Boromo	Boromo (secteur 4 et 5), Signoguin	2
2	Poura	Pigporé, Poura village, Mouhoun 3	3
3	Fara	Laro, Sadoubobo, Koumbia	3
4	Sanaba	Ziga, Kossou	2
5	Solenzo	Hérédougou, Kiè, Bayé	3
6	Douroula	Kérébé, Sa, Douroula	3
7	Bondoukuy	Bolomakoté, Zoromtenga	2
8	Yé	Yé, Mogwemtenga, Kobé	3
9	Ouarkoye	Kosso, Mounkuy, Bonsoho	3
10	Tchériba	Lan, Youlou	2
11	Sibi	Boromissi, Sékako	2
12	Ouri	Séyou	1
13	Dédougou	Kamandéna, Nouakuy, Boron	3
14	Bourasso	Noukuy, Kodougou	2
15	Barani	Illa, Wérembèrè	2
16	Sono	Lanfiyara-koura, Kalé, Dankoumana, Sono	4
17	Gossina	Madamaho	1
18	Gassan	Léri, Korombèrè	2
19	Lanfiéra	Yaran, Guiédougou	2
20	Di	Niassan, Bouna, Toma île	3
TOT	ÁL		48

Source : Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Dans cette étude, on s'est intéressé surtout à décrire l'état des ressources et du milieu socio-économique, par exemple les infrastructures existantes, la démographie, les occupations de la population locale, les principales ressources naturelles disponibles, les usages de ces ressources, les potentialités et les contraintes de ces utilisations, l'état de ces ressources, les aspects techniques et économiques expliquant cette évolution, les causes et les effets, les potentialités et les contraintes de développement durable, les conflits existants, les aspirations et

les désirs de la population locale quant à la gestion des ressources naturelles en question.

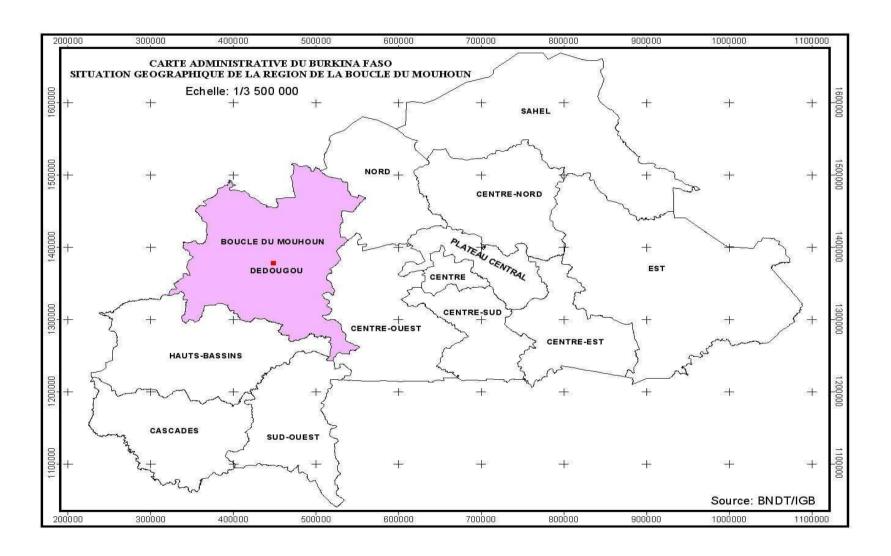
III. GENERALITES SUR LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

3.1. Localisation et situation administrative

3.1.1. Localisation

Les deux fleuves (le Mouhoun et le Sourou) objet de la présente étude sont situés dans la Région de la Boucle du Mouhoun. Selon le Plan Régional de Développement, cette Région est située dans la partie Ouest du Burkina Faso avec une superficie de 34 497 Km² soit 12,50% du territoire total du Burkina Faso. Son chef lieu, Dédougou est situé à 247 km à l'Ouest de la capitale Ouagadougou. La Région est limitée au Nord par la République du Mali, au Nord-Est par les provinces du Yatenga, Zondoma et Passoré (Région du Nord), au Sud et au Sud-Ouest par les par les provinces du Houet et du Tuy (Région des Hauts bassins) et en enfin à l'Est et au Sud-Est par les provinces du Sanguié et de la Sissili (Région de Centre-Ouest).

Carte N^a : illustration des limites administrative s de la Région de la Boucle du Mouhoun.



3.1.2. Situation administrative

La Région de la Boucle du Mouhoun compte 6 provinces qui regroupent en leur sein 47 communes dont 41 rurales et 1042 villages. Les communes urbaines correspondent aux chefs de provinces que sont Boromo, Dédougou, Nouna, Solenzo Toma et Tougan. La province de la Kossi est la plus grande avec 7 464 km², soit 21,6% de la superficie régionale et la province du Nayala la plus petite avec 3 873 km² (11,2% de la superficie totale de la région).

Les tableaux suivants résument les données chiffrées caractérisant les aspects de structuration administrative et de distances des différentes localités de la région.

Tableau 3 : Données sur la structuration administrative de la région

				Nombre de Communes				Distance
Provinces	Superficie (en km²)	Chef lieu	Nbre de villages	Rurales	Urbaines	Total	de villes	(km) à Dédougou
Balé	4614	Boromo	131	09	01	10	01	110
Banwa	5954	Solenzo	108	05	01	6	01	90
Kossi	7464	Nouna	334	09	01	10	01	57
Mouhoun	6740	Dédougou	185	06	01	7	01	0
Nayala	3873	Toma	113	05	01	6	01	83
Sourou	5852	Tougan	171	07	01	8	01	90
REGION	34 497		1 042	41	06	47	06	

Source: IGB, INSD et MATD

La carte qui suit illustre le découpage administratif de la Région de la Boucle du Mouhoun

Carte N°2 : découpage administratif de la Région de la Boucle du Mouhoun



T(TOB), DONT-DER DONT-DERV DOND, Julii et 200

3.2. Milieu physique

3.2.1. Relief

Le relief de la Région est monotone et très peu accidenté dans son ensemble. Les quelques sommets rencontrés sont localisés dans la zone Ouest de la Région (Banwa, Kossi) et dans une moindre mesure dans les Balé et le Mouhoun.

Du point de vue topographie on rencontre quatre grands ensembles que sont:

Les hauts reliefs (Sud du Mouhoun, Nord-Est des Balé et Centre des Banwa), les hauts glacis, les bas glacis ou grandes plaines (les rives du Sourou et du Mouhoun, les provinces de la Kossi et des Banwa) et les zones inondables.

3.2.2. Climat

Sur le plan du découpage climatique, la région de la Boucle du Mouhoun se situe dans la zone soudano sahélienne. En raison de l'étendue du territoire Régional on note une évolution du climat du Nord au Sud ; allant d'un climat Sud sahélien à un climat Sud Soudanien en passant par le climat Soudanien.

Avec une pluviométrie annuelle variant entre 500 et 700 mm, le climat Sud Sahélien couvre le Nord du Sourou et l'extrême Nord de la Kossi.

S'agissant du climat Soudanien, il s'étend sur le Sud de la Kossi et du Sourou, l'ensemble du Nayala et les zones Nord du Mouhoun et des Banwa. Les hauteurs d'eau varient de 700 à 900 mm.

Enfin le climat Sud Soudanien avec une pluviométrie se situant entre 1000 et 1400 mm, couvre les moitiés Sud du Mouhoun et des Banwa et l'ensemble des Balé.

Au niveau de cette Région, on rencontre deux saisons dans l'année :

Une saison sèche

Au cours de cette saison, les pluies se font rares. Sa durée varie selon qu'on se trouve dans la partie nord ou dans la partie Sud de la Région ; elle est respective de 7 à 8 mois (mi-octobre à mi-mai) et de 6 à 7 mois (novembre à avril). Pendant cette période, il souffle un vent sec et chaud appelé « harmattan » qui se manifeste en une période fraîche (27°C) jusqu'en fin janvier et une période chaude de février à avril avec des températures allant parfois au delà de 40°C.

Une saison pluvieuse

Au Nord de la Région, elle dure 4 à 5 mois (mi-mai mi-octobre) et 5 à 6 mois dans le sud (mai à octobre). Pendant cette période, les températures sont douces (entre 24 et 28°C); c'est la résultante d' un vent frais et humide venant du Sud-Ouest appelé « Mousson ».

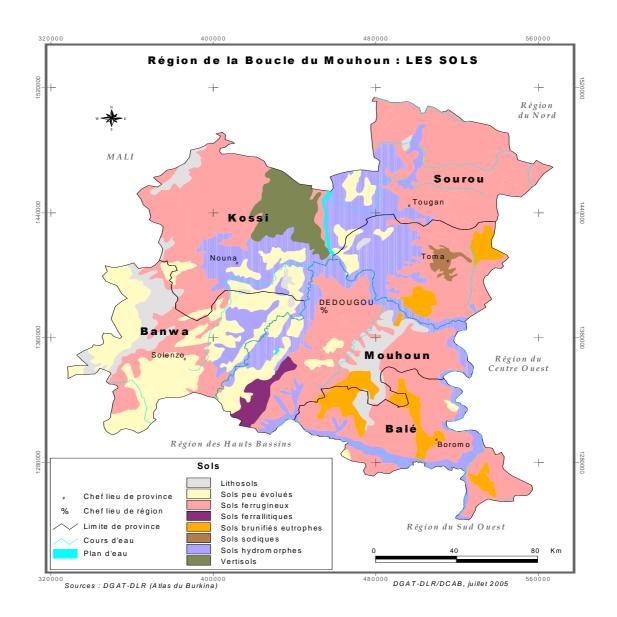
3.2.3. Sols

On distingue quatre (4) types de sols dans la région de la Boucle du Mouhoun :

- √ les sols minéraux bruts associés aux sols peu évolués. Leur intérêt agronomique est faible ou nul. Ce sont essentiellement des sols réservés au pâturage;
- ✓ les vertisols et les sols bruns eutrophes. Ce sont des sols à valeur agronomique forte à moyenne, aptes à l'ensemble des cultures pratiquées dans la région. Ce sont des sols peu exigeants qui se prêtent facilement aux actions d'amélioration;
- ✓ les sols ferrugineux tropicaux. Ils ont une valeur agronomique médiocre et supportent les cultures vivrières peu exigeantes comme le fonio et le petit mil;
- √ les sols hydromorphes, localisés dans les bas-fonds et les zones d'inondation des cours d'eau. Ce sont des sols lourds, difficiles à travailler mais à haute valeur agronomique. Ils constituent d'excellentes terres de maraîchage.

Le constat général qui se dégage de l'analyse de l'état des sols de la Région est que ceux-ci sont en pleine mutation se traduisant par une forte dégradation et ce, depuis quelques années. Ceci étant, il apparaît alors important de prendre des mesures dans le court terme pour inverser cette tendance en vue de préserver les ressources naturelles.

Carte N3 : Les sols de la région



3.2.4. Végétation

La relative bonne pluviométrie a favorisé le développement d'une végétation jadis riche en diversité et en densité. Cependant les actions anthropiques appuyées par les aléas climatiques ont remarquablement contribué à dégrader cette végétation.

D'autre part la variation du climat du Nord au Sud a favorisé la mise en place d'une gamme variée de formations végétales. Ainsi on distingue dans la partie Nord sous l'influence du climat Sud Sahélien des formations de steppes arbustives de steppes arborées et de la savane localisée particulièrement au Sud.

Quant au domaine du climat Nord Soudanien les formations végétales y rencontrées se composent principalement de savanes arbustives, des savanes arborées et des formations mixte dans des vallées.

Le secteur Sud Soudanien correspond à la zone la plus boisée de la Région avec la présence de savanes arborées à boisée, des forêts galeries et des formations ripicoles le long des cours d'eau.

3.2.5. Ressources en eau

La Boucle du Mouhoun dispose d'un réseau hydrographique relativement dense organisé principalement autour du bassin versant du fleuve Mouhoun. A celui-ci s'ajoute de nombreux cours d'eau permanents comme le « Tui » ou grand Balé (avec son affluent permanent le « Son » ou petit Balé ainsi que ses affluents temporaires: le Labozéré, le Labozaba, le Bonboré, le Maboni, le Hinn, le Vohon, le Banou Yao, le Kidiaho, le Sourou, le Nayala. En plus du fleuve Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Nawaka, le Tibouzou et non permanents comme la Kossi, le Koin, le Zouma. L'existence de ces cours d'eau permanents et temporaires a favorisé la mise en place de nombreux bas-fonds valorisés dans la cadre de la riziculture (cas du Sourou), du maraîchage et de la petite irrigation et de l'arboriculture.

3.3. Milieu humain

3.3.1. Démographie et caractéristiques sociales

3.3.1.1. Effectif de la population

Estimée à 1 174 456 habitants en 1996 avec une densité de 34,04 habitants au km², la population de la Boucle du Mouhoun est passée à 1 442 749 en 2006 selon les résultats du RGPH 2006. Avec un taux de croissance de 2,37% l'an (PRD, 2009), la population totale de la région est estimée en 2011 à 1 622 013 habitants.

La densité de la population est passée de 27 habitants/Km² en 1985 à 42 habitants/Km² en 2006 et à 47 habitants/Km² en 2011. Cette progression de la densité consécutive à l'accroissement de la population a forcement des répercussions sur les ressources naturelles et les possibilités d'accès à la terre.

3.3.1.2. Groupes ethniques et catégories sociales

La connaissance du comportement de la communauté rurale passe nécessairement par la compréhension et la définition son organisation sociale. Cette organisation peut tirer ses racines dans l'histoire de la communauté, du lignage ethnique, de l'organisation en fractions ou en descendances, de l'organisation administrative ou du rassemblement en groupes d'intérêts communs.

Les principales ethnies qu'on rencontre dans la Boucle du Mouhoun sont par ordre d'importance : les Mossi, les Bwaba, les San, les Dafing, les peulh et les Bambara (cf tableau N4). Les langues parlées par ces ethnies représentent plus de 80% de l'ensemble des langues parlées dans la région. Elles varient d'une province à une autre. Dans les provinces de la Kossi et des Balé, la principale langue parlée est le Bwamu/Bobo alors que dans les Banwa et le Mouhoun, c'est le Mooré qui est le plus parlé ; Le San/Samo est prédominant au Nayala et au Sourou.

Tableau 4 : Répartition de la population résidante de 3 ans et plus par la principale langue parlée en 2006

Langue parlée	Burkina	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Région
Mooré	6363975	21147	84568	43815	51153	123355	33789	357827
Bwamu	268001	69472	46039	236	51036	24186	140	191109
San	233179	6351	3194	99407	325	10302	68636	188215
Dafing	134681	19553	39515	10671	24515	9207	15706	119167
Fulfuldé	1171354	22059	17748	13317	12734	12486	5020	83364
Dioula	616148	34951	14834	10126	6918	10521	1623	78973
Bobo	181373	2777	260	58	1318	27194	17	31624
Nuni	146581	6	19061	31	9173	7	1506	29784
Dogon	36551	18562	57	472	13	1350	3	20457
Ko	10301	4	446	6	7205	5	11	7677
Gurunsi	40298	98	1650	95	2867	325	1972	7007
Lyélé	212531	45	758	65	515	25	5501	6909
Dagara	246724	32	211	15	679	45	32	1014
Minianka	2684	5	14	7	6	378	7	417
Bissa	398926	33	78	113	101	10	22	357
Sénoufo	172884	18	24	8	27	204	5	286
Goulmancema	771879	5	45	35	68	21	9	183
Tamachèque	122019	28	6	143	2	0	0	179
Lobiri	220172	17	87	10	34	18	6	172
Kasséna	83602	2	17	2	21	7	8	57
Siamou	17441	9	22	0	10	10	0	51
Gouin	51908	2	28	9	3	4	0	46
Sembla	16023	2	4	2	0	3	2	13
Koussassé	12786	1	2	0	1	2	6	12
Sissaka	332	0	1	0	8	3	0	12
Sonrhaï	43192	1	4	1	0	0	0	6
Langues	30367	115	163	67	128	224	41	738
Africaine								
Langues Non	174486	676	1405	561	860	470	355	4327
Africaines								
Autres langues nationales	633565	49060	31985	16913	19970	17233	10363	145524
ND	192924	3751	3930	1638	1702	2784	1228	15033
Total	12606887	248782	266156	9	191392	240379	146008	1092726
. Juli	1200007	210702	200100	J	107002	2 10070	1.0000	1002120

Source : Analyse des données du recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2006

3.3.1.3. Pratiques religieuses et culturelles

En ce qui concerne les religions pratiquées, on rencontre par ordre d'importance numérique : l'islam, l'animisme le catholicisme et le protestantisme.

⇒ L'islam

C'est la religion qui compte le plus de fidèles. En effet la proportion de la population musulmane varie de 48,43% dans les provinces des Balé à 66,19% au Sourou et dans les Banwa.

⇒ L'animisme

C'est la deuxième réligion la plus importante de la région. Elle mobilise 37,35 % d'adeptes dans les Balé ; 10,42% dans le Nayala et 9,55 % dans la Kossi.

⇒ Le catholicisme

Il vient en troisième position et est surtout présent dans la Kossi et le Nayala avec respectivement 20,34 et 31,06%.

⇒ Le protestantisme

C'est le groupe religieux qui compte le moins de fidèle avec moins 5% sur l'ensemble de la Région.

Tableau 5 : Répartition de la population régionale selon la religion

Religion	Effectif des	Pourcentage par	Pourcentage
	adeptes	rapport à la région	par rapport au
			pays
Animistes	215.991	14,97%	10,04%
Musulmans	896.957	62,17%	10,57%
Catholiques	255.349	17,70%	9,58%
Protestants	64.220	4,45%	10,97%
Autre	5.755	0,40%	7,24%
Sans religion	4.477	0,31%	8,46%
Total	1.442.749	100%	

Source : Résultats définitifs du RGPH de 2006. INSD.

3.3.1.4. Organisation sociale traditionnelle

Dans l'organisation sociale, les populations autochtones de la Région Mouhoun (Bwaba, Kô, Dafing, San, Bobo), ce sont les vieux qui détiennent le pouvoir politique, religieux et même économique. Ce sont eux qui organisent les exploitations, gèrent les greniers, et les différents biens communautaires etc.. Par ailleurs ils règlent les conflits entre autochtones et entre autochtones et allochtones ; le tout dans une vision d'harmonie sociale.

Pour ces groupes, la chose la plus sacrée est la terre, pour ce qu'elle leur offre, et parce que c'est la terre qui accueille leur mort, au même titre que les ancêtres.

Pour maintenir l'équilibre de la société, l'organisation communautaire était régie par le principe des classes d'âge et de la différenciation sexuelle. Le pouvoir politique et religieux, était détenu par les anciens à travers le conseil du village, ou de quartier, ou même de lignage. On ne peut y parvenir que de façon gérontocratique par classe d'âges et toujours après l'extinction de celle des aînés.

Le conseil du village était composé de l'ensemble des notables ou des anciens de chaque lignage et / ou segments de lignage formant le village. Il est présidé par le chef de terre et dirige les affaires du village: distribution des terres, installation des immigrants, sacrifices collectifs, défense du territoire etc.

Pour l'essentiel les populations constitutives de la région (Bwaba, San, Kô, Nounouma, Marka etc.) vivant dans une large mesure en communauté, sont essentiellement des paysans au sens primaire du terme, connaissant des déplacements très limités, surtout sous forme d'émigration. Ce constat est valable sur toutes les provinces (Balé, Banwa, Kossi, Sourou, Nayala et Mouhoun).

Ces groupes autochtones ne connaissaient pas véritablement une organisation centralisée, et en dehors des limites des terroirs villageois, il n'existait pas de pouvoir dominant, sauf dans les zones islamisées, notamment autour des chefferies de Ouahabou et Boromo dans les Balé. Ces dignitaires religieux rayonnaient sur les musulmans de plusieurs villages. Il en était de même pour l'église catholique à travers ses diocèses. La forme la plus importante de pouvoir centralisé est finalement introduite par la colonisation à travers les chefferies cantonales coloniales, touchant tous les groupes sociaux et tous les domaines. Ces données historiques ont connu depuis la fin du 19ème siècle des transformations progressives, sous la poussée du

développement de la migration, de la colonisation et des politiques adoptées après les indépendances.

Avec la colonisation, une nouvelle organisation sociale des communautés a été amorcée. De nouveaux espaces administratifs et politiques plus vastes ont été créés au détriment des cantons coloniaux

3.3.1.5. Organisation politique et administrative moderne

- Sur le plan de la déconcentration de nouveaux espaces ont été créés et ont évolués progressivement. On note l'existence du gouverneur qui est le représentant de l'administration au niveau Régional. Il est le répondant direct de l'Etat au niveau Régional. Hiérarchiquement, le Haut Commissaire est coiffé par le Gouverneur. Il est le répondant de l'Etat au niveau provincial. La province commande le département qui a pour responsable le préfet. Il répond au niveau départemental. Enfin le Conseil Villageois de Développement s'occupe du niveau village
- Quant au niveau décentralisé, il existe deux entités qui sont le conseil Régional (au niveau Régional) et le conseil Municipal (au niveau communal).

3.3.1.6. Equipements sociaux

L'analyse sur les infrastructures sociales nous permet d'appréhender le niveau d'équipement d'une collectivité territoriale ou d'une circonscription administrative suivant les normes qui sont fixées au Burkina Faso.

✓ Hydraulique villageoise

La région de la Boucle du Mouhoun accuse de façon globale un déficit dans l'approvisionnement en eau potable des populations. Sur la base d'un point d'eau pour 300 habitants, il ressort des analyses que les besoins à combler en matière d'approvisionnement en eau est d'au moins 42% au niveau de la Région. Ces besoins vont de 18% dans le Nayala à 55% dans la Kossi

Tableau 6 : Situation des points d'eau par type et par province au 30 juin 2007

Province	Nombre de départeme nts	Nombre de villages	Effectif de la Population en 2007	Besoins	Puits à grand diamètre	Forages fonctionnels	AEPS fonctionnels	PEA	Total point d'eau	Différence
Balé	10	131	233293	778	110	382	4	0	496	282
Banwa	6	108	160784	536	173	169	3	0	345	191
Kossi	10	334	323957	1080	337	147	2	1	487	593
Mouhoun	7	185	348101	1160	201	371	2	0	574	586
Nayala	6	113	178910	596	244	235	10	0	489	107
Sourou	8	171	262837	876	244	228	17	0	489	387
Total	47	1042	1507882	5026	1309	1532	30	1	2872	2154

Source : Tableau de bord socio-économique de la Région-2009

✓ L'hydraulique urbaine

L'adduction d'eau potable au Burkina Faso en général est un vrai casse-tête. La Région de la Boucle du Mouhoun n'est pas en marge de cette difficulté. Seulement 5 communes bénéficient de ce privilège. Il s'agit de Boromo, Dédougou, Nouna, Poura et Tougan

Tableau 7: Adduction d'eau potable 2007

Villes/centres	Années	Nombre	Nombre de	Production	Consommation
		D'abonnés	bornes	annuelle ONEA	annuelle ONEA
			fontaines	(m3)	(m3)
	2006	130	15	70437	66135
Boromo	2007	150	16	86318	80943
	2006	537	33	302390	254936
Dédougou	2007	619	43	323136	288812
	2006	389	26	134293	119248
Nouna	2007	489	31	154030	133912
	2006	24	25	103443	89896
Poura	2007	26	25	83500	72306

	2006	320	28	156 626	119 670
Tougan	2007	420	31	165 120	143 933
	2006	1400	127	-	-
REGION	2007	1704	146	-	-

Source : Monographie de la région de la Boucle du Mouhoun/ DREP/ 2008

✓ La santé

Tableau 8 : Situation des infrastructures sanitaires par province en 2008

Provinces	снк/сни	СМА	СМ	CSPS	Disp isolé	Mater isolée	Fs confes-	santé et sécurité au travail	Garnison	Fs privées	Officines	Dépôts privés	СМА
Balé	0	1	1	30	0	0	0	0	0	0	1	11	68
Mouhou n	1	0	2	27	5	2	2	1	1	4	1	6	119
Kossi	0	1	1	32	0	0	0	0	0	0	0	3	87
Banwa	0	1	0	25	1	0	0	1	0	0	0	10	79
Nayala	0	1	0	19	2	0	1	0	0	0	0	7	57
Sourou	0	1	2	24	0	0	1	0	0	0	0	7	106
	1	5	6	157	8	2	4	2	1	4	2	44	516

Source : Tableau de bord socio-économique de la Région-2009

Tableau 9: l'évolution de la situation des infrastructures sanitaires de 2001 à 2008

Infrastructures	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
СМА	4	4	4	5	5	5	5	5
СМ	6	6	6	6	6	6	6	6
CSPS	112	119	119	129	139	143	147	157
CHR	1	1	1	1	1	1	1	1

Source: Annuaire statistique/ DRS/BMHN

Le nombre d'infrastructures a évolué d'une manière positive surtout au niveau des CSPS qui sont passés de 112 en 2001 à 157 en 2008.

La norme nationale pour le nombre d'habitants par CSPS est de 10 000. La région de la Boucle du Mouhoun est à 9832 habitants pour un CSPS contre 9815 en 2007. Bien que la Région soit en dessous de la moyenne nationale, il noter qu'elle est en légère hausse et tend vers la norme nationale.

Les provinces comme le Mouhoun (13 198 habitants pour un CSPS), le Sourou (11 211 habitants pour un CSPS) et la Kossi (10 364 habitants pour un CSPS) se trouvent au-delà de la norme. Seule la province des Balé s'en tire bien avec 7961 habitants pour un CSPS.

✓ L'éducation

L'éducation de la Boucle du Mouhoun se trouve à deux niveau qui sont : l'enseignement primaire et secondaire

⇒ Enseignement primaire

L'offre en infrastructure scolaire a évolué positivement de 2000 à 2009. En 9 ans, elle est passée de 595 écoles et 1824 classes à 971 écoles et 3474 classes. Cette évolution reste remarquable à l'instar de tout le pays mais est toujours insuffisante. Avec un total de 3474 classes et 189 891 élèves, on a une moyenne de 57 élèves par classe ; cette situation peut évoluer selon les provinces. A titre d'exemple, elle est de 54 dans les Balé, 57 dans les Banwa, 49 dans la Kossi, 56 dans le Mouhoun, 59 dans le Nayala et 67 dans le Sourou.

Tableau 10 : Répartition des infrastructures scolaires formelles province en 2008-2009

Province	Public				Privé			Ensemble		
	Nbr d'écoles à 6 classes	Nbr d'écoles à 3 classes	Nbr total d'écoles	Nbr total de classes	Nbr d'écoles à 6 classes	Nbr d'écoles à 3 classes		Nbr total de classes	Nbr total d'école	Nbr total de classes
Balé	30	52	135	514	0	7	15	31	150	545
Banwa	19	86	150	518	3	6	14	56	164	574
Kossi	19	116	180	586	4	6	25	67	205	653
Mouhoun	27	69	160	608	6	7	31	112	191	720
Nayala	31	43	110	446	1	2	11	37	121	483
Sourou	35	51	128	455	2	5	12	43	140	498
TOTAL	161	417	863	3127	16	33	108	346	971	3473

Source : Tableau de bord socio-économique de la Région/ DREP 2009

Tableau 11 : Evolution de l'offre d'éducation de 2000 à 2008

Années	Statut	Nombre	Nombre de
scolaires		d'écoles	classes
2000/2001	Public	551	1710
	privé	44	114
	Total	595	1824
2001/2002	Public	567	1908
	privé	45	155
	Total	612	2063
2002/2003	Public	595	2031
	privé	52	164
	Total	647	2195
2003/2004	Public	640	2169
	privé	56	194
	Total	696	2363

2004/2005	Public	680	2332
	privé	67	220
	Total	747	2552
2005/2006	Public	735	2533
	Privé	81	256
	Total	816	2789
2006/2007	Public	780	2731
	privé	86	272
	Total	866	3003
2007/2008	Public	821	2980
	Privé	86	306
	Total	907	3286

Source : MEBA, Statistiques de l'éducation de 2000-2008

⇒ Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire ne déroge pas à la règle de pléthore des élèves dans les classes. On a en moyenne 79 élèves par classe pour l'ensemble de la Région. Ce ratio varie selon les provinces de 71 à 83 élèves par classe. Cela dénote de l'insuffisance des infrastructures au niveau de l'enseignement secondaire.

Tableau 12 : Répartition des infrastructures au secondaire par province et ratio des élèves par classe

Province	Public		Privé		To		Ratio	
	Etablissement	Classe	Etablissement	Classe	Etablissements	Classes	Elèves	élèves/classe
Balé	10	67	1	4	11	71	5898	83,07
Banwa	6	43	2	6	8	49	4106	83,8
Kossi	6	32	5	30	11	62	4431	71,47
Mouhoun	7	64	6	36	13	100	8132	81,32
Nayala	7	47	2	21	9	68	5238	77,03
Sourou	9	61	0	0	9	61	4811	79
TOTAL	45	314	16	97	61	411	32616	79,28

Source: SSCS/ DR-MESSRS/ B.MH, 2009

✓ Les équipements marchands

Les gros marchés céréaliers identifiés dans la région sont :

- Dans les Banwa : Solenzo Kouka Béna Balavé Tansila
- Dans la Kossi : Nouna Sanaba Bomborokuy Djibasso Barani Sono.
- Dans le Mouhoun: Bondokuy Ouarkoye Dédogou Safané Tchériba Douroula-Kari.
- Au Nayala: Toma Gassan Yé.
- > Au Sourou: Tougan Gouran Di.
- ➤ Dans les Balé : le marché de Wona est considéré comme une plaque tournante du commerce de céréales de la région, voire pour le pays.

✓ Les infrastructures routières

Les infrastructures routières sont des éléments très importants dans le soutien de la production car elles permet de faciliter les échanges et par conséquent participent très activement au développement de la localité. En ce qui concerne cette Région, seul le réseau qui mène à Bobo-Dioulasso la seconde ville du pays est bitumé. La Région est la seule qui n'est pas relié à la capitale par le bitume. En plus du fait que le réseau existant n'est pas bitumé, le constat est que ces routes ne sont pas en bon état non plus.

3.3.2. Activités économiques

3.3.2.1. Agriculture

La Région de la Boucle du Mouhoun à l'instar des régions des Hauts Bassins et des Cascades est réputée être une Région agricole. En effet elle enregistre en permanence et de façon évolutive des excédents céréaliers.

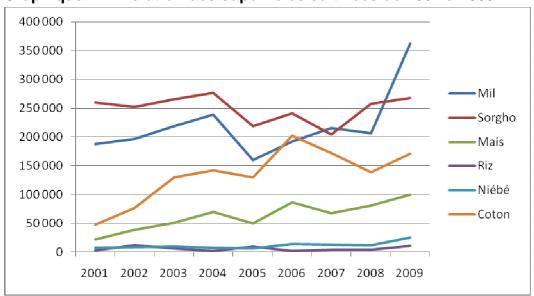
L'activité agricole est la plus importante dans la région. Elle a constitué 55.5% du PIB du secteur primaire en 2005 contre 58.7% en 2007, soit un taux d'accroissement de 29.15%. C'est l'agriculture qui contribue le plus au PIB de la région avec un apport de 38.9%. Elle est la deuxième région qui contribue le plus à la valeur ajoutée agricole avec un taux de 16.6% en 2005. La culture du coton y a été introduite très tôt et la zone fait partie des régions cotonnières du pays. Les principales productions sont les cultures vivrières (céréales surtout) et les cultures de rente.

Tableau 13: Evolution des superficies cultivées de 2001 à 2009

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Mil	187 176	196 107	218 807	238 487	159 742	192 089	215 104	206 156	362 118
Sorgho	260 714	252 098	265 916	276 807	218 740	241 400	204 720	257 439	268 409
Mais	21 581	38 588	50 820	69 542	49 415	85 589	67 192	80 460	99 383
Riz	2 996	11 505	6 135	1 603	9 683	1 851	3 483	3 911	10 592
Niébé	7 435	9 276	9 762	7 747	6 839	14 300	13 390	11 814	25 435
Coton	47 543	75 904	129 526	142 006	130 101	201 639	171 490	137 920	170 336
TOTAL	527 445	583 478	680 966	736 192	574 520	736 868	675 379	697 700	936 273

Source : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Graphique 1 : Evolution des superficies cultivées de 2001 à 2009



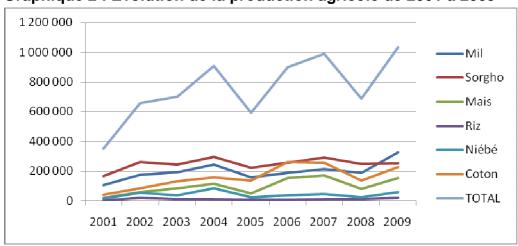
Source : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Tableau 14: Evolution de la production agricole de 2001 à 2009

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Mil	104 934	176 194	191 077	243 884	156 542	187 109	214 962	188 501	326 868
Sorgho	164 389	260 126	244 019	293 937	218 626	255 795	289 022	244 315	250 809
Mais	21 138	59 429	85 839	115 385	49 799	151 675	169 755	80 842	150 744
Riz	2 132	19 080	8 644	9 232	6 287	4 957	12 292	10 395	18 639
Niébé	15 070	53 611	38 444	85 213	22 703	37 384	46 173	23 135	57 348
Coton	43 277	87 852	132 366	159 483	139 162	262 567	257 430	139 618	226 791
TOTAL	350 940	656 292	700 389	907 134	593 119	899 487	989 634	686 806	1 031 199

Source : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Graphique 2 : Evolution de la production agricole de 2001 à 2009



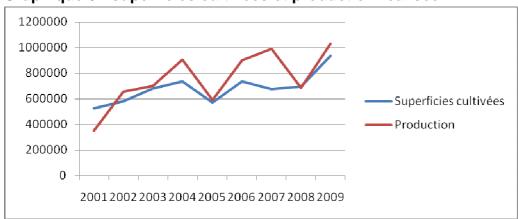
Source : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Tableau 15 : superficies cultivées et production réalisée

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Superficies cultivées	527445	583478	680966	736192	574520	736868	675379	697700	936273
Production	350 940	656 292	700 389	907 134	593 119	899 487	989 634	686 806	1 031 199

Source : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Graphique 3 : superficies cultivées et production réalisée



Source : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Après analyse, le constat est que l'évolution de la production en général est plus que proportionnelle à l'évolution des terres cultivées. Cela dénote de la rareté des terres compte tenu de la forte pression exercée sur celles-ci.

De 2001 à 2004, la production agricole a connu une augmentation considérable de 350000 à 900000 tonnes. Elle retombe à 500000 tonnes en 2005 puis croit pour atteindre 980000 tonnes en 2007. La production la plus consistante a été celle 2009 avec plus de 1000000 tonnes

3.3.2.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique de la Région. En effet la disponibilité du pâturage du fait des conditions climatiques favorables conjuguée à la disponibilité de l'eau a permis à la Région d'être une zone de convergence de nombreux animaux. Cette situation a favorisé un développement remarquable de l'activité. A titre indicatif, en 2008, Les Bovins étaient estimés à 698 788 têtes (contre 645 582 en 2005), les ovins à 619 126 (contre 550 096 en 2005), les caprins à 970 447(contre 863129 en 2005) et la volaille à 4 291 191 (contre 3 825 461 en 2005); représentant respectivement 8,83%; 8,20%; 8,60% et 12,43% de ces espèces au niveau national. De façon générale, on note une croissance de l'effectif du cheptel de la région.

Leurs effectifs sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Effectif du cheptel de la Boucle du Mouhoun en 2008

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Equins	Pintades	Poules
Balé	65 878	90 831	121 347	61 979	19 903	107	149 038	414 445
Banwa	77 719	57 195	82 219	39 515	11 464	457	106 927	655 126
Kossi	175 858	123 675	200 833	21 839	26 221	1330	52 567	571 055
Mouhoun	229 829	199 722	279 991	60 863	24 947	98	350 339	934 102
Nayala	71 218	91 474	152 207	39 127	21 819	402	166 620	460 114
Sourou	78 286	56 229	133 844	12 374	19 337	98	80 971	349 877
Région	698 788	619 126	970 447	235 697	123 691	2492	906 462	3 384 719

Source: INSD, 2008

Le nombre moyen du cheptel par habitant en 2008 était de 0,44 Bovin/ habitant, 0,5 ovins/habitant, 0,7 caprin /habitant

Marché à bétail

Au regard de l'importance de l'élevage, la Boucle du Mouhoun à l'instar des Régions des Hauts Bassins et du Sud Ouest ont une offre en marché à bétail jugée satisfaisante. On peut citer comme exemple le marché à bétail de Bèna dans la Commune de Solenzo, province des Banwa, qui est parmi les marchés les mieux équipés.

Piste à bétail

La piste à bétail permet de conduire les animaux à la recherche de pâturage ou d'eau. Au niveau de la Région, le constat est que certaines provinces n'ont pas de piste. C'est le cas de la province de la Kossi et du Nayala. Les provinces du Mouhoun, du Sourou, les Banwa et des Balé ont été dotées respectivement de 113, 243, 716 et 124 km de piste à bétail.

Le constat général est qu'au niveau de la Région, il faudra réhabiliter les pistes à bétail car elles tendent à disparaitre ; il ya des pistes qui n'ont plus de limite. Aussi il faudra tracer les pistes d'accès à l'eau pour éviter les conflits récurent entre agriculteurs et éleveurs.

Zone pastorale

A travers les échanges avec les services techniques des Ressources animales, il ressort l'existence de 2 zones de pastorales qui sont celles de Barani et de Toéni. Ces zones ne sont pas équipées de points d'eau qui permettent l'abreuvement des animaux.

Zone d'abreuvement

Ce qui ressort des fouilles et échanges est qu'il n'y a pas de zone aménagée spécifiquement pour abreuver les animaux. Cela peut constituer un facteur favorisant la dégradation des berges.

3.3.2.3. Chasse

La faiblesse des potentialités fauniques dans la Région du fait de la dégradation des ressources naturelles qui servent de refuge aux animaux, la chasse est devenue une activité marginale. Aucune statistique n'existe sur les produits de la chasse, qui sont généralement consommés dans un cadre familial. Toute fois, il arrive que le surplus des besoins familiaux soient injectés dans le circuit commercial. La chasse est contrôlée dans le petit campement de Léry dans la province du Nayala géré par un concessionnaire.

3.3.2.4. Pêche

L'existence de cours et plans d'eau dans la Région fait que la pêche connait un relatif développement. Elle est pratiquée particulièrement sur les fleuves Mouhoun et Sourou et des retenus d'eau comme celui du barrage de Pâ, de Petit Balé. Cependant, le caractère rudimentaire des engins et le manque de professionnalisation de la filière ne permettent pas de réaliser de grandes prises. En dépit de ces insuffisances, les captures sont loin d'être négligeables et connaissent une évolution positive depuis 2005. Les facteurs explicatifs de l'amélioration de ces performances sont entre autres la dynamisation des organisations des acteurs, le renforcement de leur capacité et l'amélioration du système de collecte des statistiques à travers l'implication effective de l'ensemble des intervenants. A titre indicatif, les captures réalisées en 2007 affichent 113 735 kg de poisson frais et 113 099 kg de poisson fumé soit un total cumulé de 226 834 kg de poisson.

3.3.2.5. Exploitation des ressources forestières

Jadis les importantes ressources naturelles que le milieu naturel regorgeait étaient exploitées par l'homme pour accompagner les produits de culture ou, pour pallier aux insuffisances de provisions en périodes de soudures. De nos jours cette exploitation est devenue une activité lucrative. Elle se fait de façon variable suivant les différents produits.

- L'exploitation du bois

Le bois est beaucoup utilisé dans le bilan énergétique. On se demande comment les populations du Burkina pourront vivre sans le bois. Outre son utilisation comme énergie (bois de chauffe), il intervient aussi dans la construction des habitations, des greniers, des hangars, des objets d'art etc

Produits forestiers non ligneux

De nombreuses espèces du pays en général et de la région en particulier, tant ligneuses qu'herbacées, jouent par leurs diverses productions un rôle considérable aussi bien dans l'économie régionale que dans la couverture des besoins fondamentaux des populations:

- Les plantes alimentaires sont des espèces qui donnent aux populations locales de la Région leurs feuilles, fleurs, fruits et graines pour leur alimentation. Exemple: Acacia macrostachya (pour ses fruits), Adansonia digitata (pour ses fruits, ses feuilles et ses fleurs), ziziphus mauritania (pour ses fruits), Parkia biglobosa (pour les grains, production de soumbala)
- Les plantes fourragères qui sont des espèces pour l'alimentation des animaux

La teinture

Certaines plantes comme *Parkia biglobosa*, en plus de son utilisation pour la fabrication du soumbala intervient dans la teinture

- Pharmacopée traditionnelle

La médecine traditionnelle et la pharmacopée sont d'une grande importance dans la région. Plusieurs maladies y sont traitées par les ressources forestières.

Quelques exemples sur les plantes médicinales

Tableau 17 : Espèces de PFNL et maladies soignées

Espèces	Parties utilisées	Maladies soignées
Daniellia oliveri	Feuilles	Céphalées
Diospyros.mespiliformis	Jeunes feuilles	Plaies
Guiera senegalensis	Racines	Insomnies
Khaya senegalensis	Racines	Paludisme
Parkia biglobosa	Ecorces	Hémorroïdes

3.3.2.6. Artisanat

Ce secteur d'activité est en pleine émergence dans la région de la Boucle du Mouhoun où il en existe deux types: l'artisanat traditionnel et l'artisanat moderne

L'artisanat traditionnel

Ce type d'artisanat est étroitement lié à la culture des peuples de la Région car chaque peuple, a sa spécialité et sa spécificité. Il concerne surtout la sculpture, la forge, la teinture, la vannerie et la poterie. Si les deux premiers sont l'apanage de l'homme, les deux derniers occupent généralement les femmes.

L'artisanat moderne

L'artisanat moderne, comprend l'artisanat de production et l'artisanat de service.

⇒ Artisanat de production

La finalité de ce type d'artisanat est la production de biens utilitaires. L'artisanat de production englobe la soudure, la forge, la bijouterie, la menuiserie (métallique et de bois), le tissage/tricotage, la filature, la coupe/couture/broderie, la poterie, la boulangerie/pâtisserie, la fabrication de savon, la vannerie, la cordonnerie, etc.

Cette activité occupe une grande partie de la population de la région. Cependant les produits souffrent d'un manque de valorisation d'où leur destination presqu'exclusivement au marché local.

⇒ Artisanat de service

L'artisanat de service quant à lui, regroupe toutes les activités fournissant un service d'entretien ou de réparation tel que la mécanique, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie, la blanchisserie, la teinture, le carrelage, la vitrerie, etc.

Dans l'ensemble la région présente d'importantes potentialités dans le secteur de l'artisanat. Toutefois, c'est un secteur peu développé car il fait face à des contraintes liées essentiellement à la faible qualification et à l'insuffisance d'encadrement des artisans.

Enfin les difficultés d'accès au crédit et la faible absorption des produits constituent d'autres défis à relever.

3.3.2.7. Commerce

Le commerce occupe une place importante dans la vie des populations de la région. Il est devenu aujourd'hui l'activité principale de certains acteurs du milieu et concerne principalement l'achat et la vente de céréales, de marchandises diverses de consommation, de pièces détachées et de matériaux de construction. En somme, le commerce s'organise essentiellement autour des productions agro-pastorales et des produits manufacturiers.

Dans les villes, on note un développement remarquable du secteur informel dominé

par des activités telles que le petit commerce, les petits métiers (maçonnerie, menuiserie, mécanique, etc.).

Les femmes ne sont pas en reste dans les activités commerciales. Elles interviennent principalement dans production de bière de mil, communément appelé Dolo, le petit commerce, l'artisanat utilitaire etc. de plus en plus, elles s'organisent en associations ou en groupements pour mener des activités génératrices de revenus.

Les infrastructures commerciales sont constituées de boutiques et de hangars que l'on rencontre surtout dans les chefs lieux de communes urbaines et dans quelques fois dans les chefs lieux de communes rurales.

Dans les petits villages, les transactions commerciales ont généralement lieu sous de grands arbres ou des hangars de fortune qui font office de marchés. Les principaux animateurs sont pour la plupart des commerçants ambulants qui exposent sur des nattes, des plastiques ou à même le sol.

IV. SITUATION FONCIERE

4.1. Régime foncier

Situation dans la Région

La situation de la Région de la Boucle du Mouhoun au sujet de la gestion foncière est identique à celle qui prévaut sur l'ensemble du pays. Il s'agit de la cohabitation entre le foncier traditionnel et le régime foncier moderne avec toute fois une prédominance du premier sur le second.

Région essentiellement agricole et pastorale, la Boucle du Mouhoun connait depuis quelques années une pression foncière sans précédant. En effet, la terre cultivable devient de plus en plus rare et fait l'objet de multiples convoitises. Cette joue sur les relations entre autochtones et migrants. Les premiers ont quasiment épuisé leurs réserves foncières par délégation de droit divers et n'ont aujourd'hui d'autres alternatives que des retraits de terres auxquels les seconds s'opposent.

La pression foncière touche également les pasteurs avec l'occupation progressive des zones de pâtures et l'obstruction des pistes à bétail par des exploitations agricoles. Les dégâts d'animaux sont devenus de plus en plus récurrents mettant à rude épreuve la cohabitation entre agriculteurs et pasteurs.

Malgré l'encadrement officiel du foncier au plan national par la loi n° 014/96/ADP portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) adoptée en 1984 et relue en 1991 et 1996 et la loi N° à 034-2009/AN du 24 juillet 2009 portant Régime Foncier Rural, la gestion du foncier sur le terrain reste encore le domaine du coutumier.

De nos jours, la gestion traditionnelle tout comme celle moderne du foncier a montré ses limites. Ce constat conjugué à l'ignorance des textes et à l'arrivée continue des populations des zones sahéliennes, crée une gestion chaotique des ressources naturelles avec comme conséquence la prévalence de nombreux conflits fonciers

Situation de la zone d'étude

Dans la zone spécifique à létude (zone des berges), La plupart des personnes enquêtées sont régies par un régime foncier traditionnel (88,12% du total). Ils accèdent à la terre le souvent par héritage et subsidiairement par l'emprunt ou le don.

Le régime foncier moderne ne concerne que moins de 4% (3,54) des exploitants. A ce niveau le titre d'exploitant s'acquiert auprès du Conseil Villageois de Développement ou après l'adhésion à une coopérative de production officiellement reconnu.

L'hégémonie du régime traditionnel de gestion du foncier s'explique par l'emprise des valeurs traditionnelles sur le réseau de relation sociale et de la vie en communauté. Selon la tradition la terre appartient aux autochtones qui sont responsables de sa gestion et ce en conformité avec les règles de leur société.

Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon le régime foncier de son exploitation

Type de régime foncier	Effectif	Pourcentage
Traditionnel	424	88,12
Ne sais pas	38	7,92
Moderne	17	3,54
Total	480	100

Source: Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Au regard du niveau de dégradation des berges, l'étude s'est également intéressée au lien qui pourrait exister en le mode d'accès à la terre et l'acuité de la dégradation. Il ressort des résultats obtenus qu'il n'existe pas de lien direct. Cette thèse est soutenue par plus de 80% des enquêtés. Seulement 7% environ y trouvent une relation. Selon ces derniers les superficies faisant l'objet de prêt ou de don souffrent d'une insuffisance de protection et sont souvent victimes d'une exploitation massive.

ad degradation des berges

6,67%

12,29%

Ne sais pas

Non

Oui

Graphique 4 : Point de vue des enquêtés sur le lien entre le mode d'accès à la terre et la dégradation des berges

Source: Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

4.2. Conditions et modalités d'accès à la terre et aux autres ressources

Les propriétés foncières rencontrées dans la région sont de deux types : domaine étatique et le domaine privé.

Le domaine foncier appartenant à l'Etat est constitué de toutes les parties du territoire et des ouvrages qui ne peuvent être possédés d'une façon privée ; on peut citer les forêts classées, la vallée du Sourou etc....

La propriété privée est régie soit par le droit coutumier, soit immatriculée et titrée foncièrement selon la législation en vigueur. Pour ce qui concerne les berges, la

majeure partie des terres est régie par le droit coutumier. Autrement dit, elles s'acquièrent soit par héritage, par don ou par prêt.

4.3. Situation et modalités d'accès des jeunes et des femmes à la terre et les autres ressources

Dans la Région de la Boucle du Mouhoun comme sur presque l'ensemble du pays, la femme n'a pas droit à la terre conformément au régime foncier traditionnel. Elle peut avoir un lopin de terre par l'intermédiaire de son mari à des fins d'exploitation privée. Même les groupements de femmes qui exploitent des lopins de terres ne sont pas propriétaires.

Les jeunes à l'inverse des femmes, peuvent accéder à la terre. Ils y parviennent soit par héritage à la suite du décès du géniteur, par don de ses parents directs ou de ses oncles ou par prêt lorsqu'il n'est pas autochtone.

4.4. Les problèmes fonciers et mécanismes de règlement

Des investigations effectuées dans la zone des fleuves, il ressort que les berges des fleuves Mouhoun et Sourou ne sont pas le siège de conflits fonciers. Ce point de vue est partagé par plus de 90% des enquêtés quelque soit leur province de provenance. Seulement 8% environ prétendent observer souvent des cas de conflit dans leurs sites. Les causes de ces conflits sont :

- l'expiration du délai d'exploitation,
- la vente de parcelles sans l'accord du chef de terre,
- les dégâts d'animaux (conflits entre producteurs et éleveurs),
- le non respect des engagements contractuels,
- le non respect des règles de la coopérative de production.

Notons cependant que ces litiges sont essentiellement réglés au niveau local soit par des personnes ressources, les CVD, les conseillers ou le chef de terre. Seulement une infime parties des concernés font recours aux autorités administratives ou judiciaires.

Tableau 19 : Fréquence des conflits fonciers dans la zone d'étude selon la province (%)

Existence de	Mouhoun	Nayala	Kossi	Balé	Banwa	Sourou	TOTAL
conflits fonciers							
Non	96,30	89,29	93,33	94,39	90,16	90,99	92,65
Oui	3,70	10,71	6,67	5,61	9,84	9,01	7,35
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Source: Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Cette relative faiblesse des fréquences des conflits dans la zone d'étude s'explique par le fait que l'étude s'est particulièrement intéressée à la zone des fleuves. Cette faible fréquence des conflits dans la zone d'étude est tributaire d'un certain nombre de paramètre dont :

- √ la cohésion sociale dans le village
- ✓ le bornage des parcelles,
- ✓ le respect des us et coutumes du village d'accueil et des règles régissant les exploitations.

Toute fois cette situation de climat social apaisé semble contraster avec la situation de la Région car, des échanges avec les services techniques et les autorités, il ressort que les conflits ne sont pas toujours perceptibles mais qu'ils sont latents. Cependant, cette situation ne saurait perdurée encore longtemps tant les signes précurseurs d'éventuels affrontements sont visibles. Le cas le plus critique est celui de la province des Banwa où la cohabitation entre autochtones et colons est au bord de l'implosion.

V. ACTIVITES MENEES SUR LES BERGES

5.1. Typologie des exploitants et/ou des activités et leur importance

L'étude révèle une gamme variée d'acteurs qui ont recourt aux berges pour des besoins divers. Ce sont entre autre les agriculteurs, les irrigants, les pasteurs, les vendeurs de bois de chauffe, les exploitants des produits forestiers non ligneux, les chasseurs, les exploitants de bois d'œuvre et de service, les pêcheurs, les tradipraticiens, les bucherons et les charbonniers.

Parmi cette multitude d'acteurs ceux dont les activités se rapportent à l'agriculture et à l'élevage sont les plus nombreux. Ils représentent à eux seuls plus de 80% des exploitants rencontrés dans la zone d'étude. L'analyse des différentes activités montre que c'est celles qui sont les plus destructrices qui sont les plus représentées sur les berges. Toutefois des activités comme le prélèvement des plantes médicinales et des bois de chauffe, d'œuvre et de service ne sont pas en reste.

5.2. Systèmes d'exploitation

En raison de la prédominance d'activités agricoles et pastorales dans la zone d'étude, l'analyse des systèmes d'exploitation portera essentiellement sur ces deux activités.

Le système d'exploitation agricole

Dans la Boucle du Mouhoun comme dans le reste du pays, l'agriculture est principalement dominée par trois principaux systèmes d'exploitation.

⇒ Le système extensif

Il s'agit d'exploitations de type manuel traditionnel caractérisées par un nombre d'actifs variant de 4 à 5, une superficie exploitée d'environ 3 ha et des outils manuels de travail du sol (la daba).

Les céréales sont essentiellement cultivées dans ces exploitations et servent généralement à l'autoconsommation.

⇒ Le système semi-intensif

Les systèmes d'exploitation semi-intentifs emblavent des superficies variant de 6 à 10 ha, mobilisant entre 5 et 7 actifs et sont équipées généralement d'outils à traction animale. Les principales spéculations produites sont les céréales, le coton, l'arachide, le sésame. Ces exploitations sont autosuffisantes voire excédentaires et ont un revenu relativement assez substantiel grâce à la vente des produits de rente.

⇒ Le système intensif

Il est pratiqué sur de exploitations de type motorisé et de petite taille (petite irrigation villageoise) mais surtout de grandes tailles (plaine du Sourou) avec des actifs variant entre 10 et 20 en moyenne. Les superficies emblavées varient de 15 à 50 ha et sont équipées d'au moins un tracteur. Les principales cultures sont le sorgho, le maïs, le

coton, l'arachide et le sésame. Ces exploitations ont excédentaires et disposent de revenus importants. Cependant elles semblent peu optimiser la productivité des investissements en vue de mieux rentabiliser les exploitations.

Système d'exploitation de l'élevage

Quant à l'élevage, il est caractérisé par son extensivité et la faiblesse des investissements. Ceci explique donc sa faible productivité. L'élevage est basé sur l'exploitation des ressources naturelles

Dans la zone d'étude, on distingue quatre systèmes d'exploitation dont deux principaux (l'élevage pastoral transhumant et l'élevage agro-pastoral sédentaire) et deux marginaux (l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif).

- L'élevage pastoral transhumant : Il est pratiqué par les pasteurs peulhs aux abords du Sourou. A ceux-ci s'ajoutent des éleveurs en provenance du Mali qui occupent les zones pastorales de Barani et de Toéni. Ce système est caractérisé par la mobilité des éleveurs du troupeau à la recherche de meilleures ressources pastorales. Ce système est orienté principalement vers l'élevage naisseur et la production laitière bovine.
- L'élevage agropastoral sédentaire : il est pratiqué par des agriculteurs sédentaires et des pasteurs peulhs établis dans la zone d'étude. Ce système mobilise le plus d'éleveurs et s'appuie particulièrement sur la complémentarité agriculture-élevage. Les fonctions principales de l'élevage sont alors la production d'énergie (traction animale), la production de fumure organique (fertilisation), la sécurisation des moyens d'existence (capitalisation du revenu) et la génération de revenus (satisfaction des besoins sociaux de base).
- L'élevage semi-intensif : c'est un système marginal comparativement aux deux précédents. Il est principalement orienté vers l'optimisation de la productivité avec en fond de toile une génération plus consistante de revenu. Il se pratique dans des villages proches des centres urbains.
- L'élevage intensif : C'est le système d'élevage le moins présent dans la zone d'étude. Il correspond à la pratique de l'embouche bovine, ovine et porcine.

5.3. Ressources tirées des berges

L'exploitation des berges des fleuves Mouhoun et Sourou se trouve à plusieurs niveaux au regard de la diversité des acteurs qui y ont recours pour leur survie. Le tableau ci-dessous fait l'économie des ressources tirées des berges

Tableau 20 : Ressources tirées des berges

Ressources	Produits
Agricoles	Les produits issus de l'exploitation agricole
	(les céréales, les productions de rente (coton,
	sésame etc))
	Les produits issus des cultures maraîchères
	Les produits issus de l'arboriculture fruitière
Forestières	Les produits forestiers non ligneux
	Les produits de la chasse
	Les produits de l'apiculture
	Le bois de chauffe
	Le bois de sculpture
	Le charbon de bois
	Les produits de la pharmacopée traditionnelle
	Les produits de la teinture
	Le fourrage
Eau	Les ressources aquatiques
	L'eau pour l'abreuvement des animaux
	L'eau pour l'irrigation

Source : Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

5.4. Commercialisation des produits, débouchés extérieurs et intérieurs

Dans la zone d'étude, le commerce est organisé essentiellement autour des productions agro-pastorales.

En dehors des produits céréaliers et de rente (coton), la quasi-totalité des autres produits sont vendus sur les marchés locaux. Ces produits offrent des revenus non

négligeables aux populations et participent de ce fait à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les produits forestiers non ligneux particulièrement sont un secteur d'emploi et une source de revenu très substantiel pour les femmes. Elles interviennent particulièrement dans le ramassage et la transformation des produits tirés des espèces végétales suivantes: Lannea microcarpa, Maerua angolensis, Afzelia africana, Balanites aegyptiaca, Bombax costatum, Acacia macrostachya, Andansonia digitata, Parkia biglobosa, Vitellaria paradoxa, Tamarindus indica, Capparis corymbosa, Sclerocarya birrea, Strychnos spinosa etc...

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la valeur économique des PFNL tirés de la zone des berges.

Tableau 21 : Indication sur les prix de vente de quelques PFNL (FCFA)

Espèces à PFNL	Produits	Unités de mesure	Prix unitaire
Adansonia digitata	Feuille	Yorouba	75
Adansonia digitata	Feuille	Tine	250 à 300
Adansonia digitata	Fruits	Yorouba	35
Adansonia digitata	Fruits	Tine	300 à 450
Balanites aegyptiaca	Fleurs	Yorouba	100
Bombax costatum	Fleurs	Tine	2000 à 4500
Bombax costatum	Fleurs	Yorouba	150
Cochlospermum tinctorium	Ecorces	Tas	50 à 100
Cochlospermum tinctorium	Racines	Tas	100
Parkia biglobosa	Fruits	Tine	5000 à 7000
Securidaca longepedunculata	Ecorces	Tas	100
Tamarindus india	Fruits	Tine	500 à750

Vitellaria paradoxa	Fruits	Yorouba	300 à 400
Ziziphus mauritiana	Fruits	Yorouba	75

Source : Etat des lieux des PFNL dans les villages riverains des 3 forêts classées

VI. ANALYSE CRITIQUE DE L'EXPLOITATION DES BERGES

Les principales activités de production et de prélèvement dans la zone sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le prélèvement de la végétation arborée, et le pompage de l'eau. Leurs impacts sur le milieu sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 22 : Impact des pratiques sur le milieu

Les pratiques	Impact sur le milieu
Agriculture	-Surexploitation des sols
	-Augmentation de la pression foncière
	-Pollution des eaux par l'utilisation des pesticides
	-Dévastation des forêts par les défriches
Elevage	-Pâturage des bovins dans certaines zones
	écologiquement sensibles.
	-Surpâturage
	-Disparition de certaines limites des pistes à bétail
	-Obstruction des pistes d'accès à l'eau
Pêche	-Dégradation accélérée des dénivelées entre le lit
	mineur et le lit majeur
	-Appauvrissement de la ressource halieutique
	-Pollution des eaux par des pratiques non
	commodes
Ressources forestières	-Dégarnissage des zones boisées des berges
	-La fragilisation de l'écosystème
	-Vulnérabilité du sol aux agents d'érosion
	-Exposition aux incendies

Source: Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

VII. PERCEPTION DU PHENOMENE DE DEGRADATION PAR LES POPULATIONS

7.1. Niveau de connaissance des causes de dégradation des berges

Sur les 480 personnes enquêtées, 375 déclarent connaître la définition de la dégradation des berges, soit 78,10% du total. Les définitions données sont entre autres :

- ✓ une baisse des ressources forestières et halieutiques : cet état de fait s'illustre par la clairière dans la forêt, le manque d'ombre, la disparition des espèces de poisson et pratiquement une absence générale de végétation d'où une baisse des ressources forestières;
- ✓ une dégradation des sols cultivés : selon les enquêtés elle s'observe par une baisse des rendements de la production due à l'érosion des sols. Cette érosion est une conséquence de la destruction des abords des fleuves qui entraine souvent des inondations en cas de forte pluie. Par ailleurs ils notent la présence des ravins.
- ✓ une baisse du niveau général de l'eau dans les fleuves: Elle se traduit par l'ensablement des fleuves qui se manifeste par une diminution de la profondeur des fleuves et par une baisse de la pluviométrie.

Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon la notion sur la définition de la dégradation des berges

Signe de dégradation des berges	%
Dégradation des sols	44,04
Baisse des ressources forestières et	33,33
halieutiques	
Baisse du niveau général de l'eau	22,61

Source : Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Ces états de fait avancés illustrent la dégradation des berges selon ces derniers.

Les avis sur les causes de la dégradation des berges avancés par les enquêtés sont partagées. Il s'agit de l'absence de la pratique de la jachère, la divagation des animaux, la sécheresse ou la dégradation des sols et une surexploitation des berges due à une augmentation des exploitants.

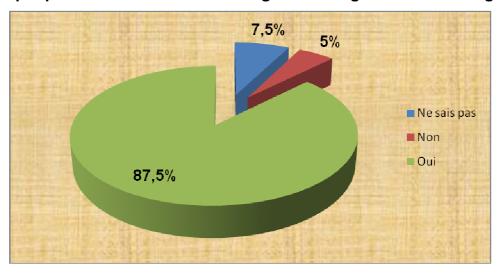
Tableau 24 : Répartition des enquêtés selon la définition des causes de la dégradation des berges

Cause de la dégradation des	Effectif	%
berges		
Non pratique de la jachère	13	3,25
Divagation des animaux	39	9,75
Sécheresse ou dégradation des sols	69	17,25
Augmentation des exploitants des	90	22,5
berges		
Déforestation	110	27,5
Ensablement des fleuves ou	79	19,75
inondation		
TOTAL	400	100

Source : Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Cette dégradation des berges semble inquiéter la majorité des enquêtés soit 87,5% du total. Seulement 36 producteurs sur les 480 enquêtés sont indifférents face à cette situation.

Graphique 5 : Connaissance du danger de la dégradation des berges



Source: Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

En outre, ils sont tous unanimes que cette dégradation peut contribuer à l'arrêt de leurs activités. Cet arrêt pourrait se matérialiser progressivement par la baisse de production, le tarissement des cours d'eau qui rendra l'exploitation difficile et enfin l'accentuation de la dégradation des sols cultivés.

7.2. Aperçu sur la connaissance des techniques de protection des berges

En ce qui concerne les expériences vécues par les producteurs des berges du Mouhoun et du Sourou, ¾ des enquêtés affirment être victimes du phénomène de la dégradation des berges.

24,38% ■ Non ■ Oui

Graphique 6 : Répartition des enquêtés selon la situation dans le phénomène de la dégradation des berges

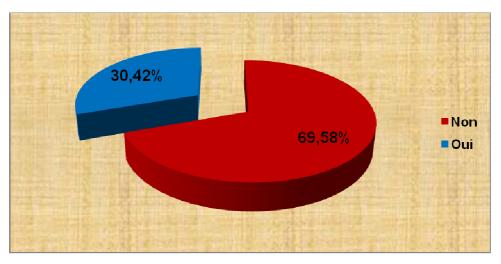
Source : Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Confrontés à ce phénomène ces producteurs déploient les moyens suivants pour y remédier :

- ✓ la construction des cordons de pierre (diguettes) pour lutter contre l'érosion des terres;
- ✓ la mise en place des haies vives par une campagne de reboisement (plantation d'arbres épineux ou des eucalyptus);
- ✓ l'enrichissement des sols par l'utilisation des fumures organiques, la pratique du compostage, la lutte contre la coupe abusive des arbres et les feux de brousse;

Seulement 31% des enquêtés déclarent avoir des notions sur les techniques traditionnelles de protection des berges comme indique le graphique ci-dessous.

Graphique 7 : Connaissance des techniques traditionnelles de protection des berges



Source: Enquêtes terrain/AC3R/ Mars 2011

Les méthodes traditionnelles connues sont la disposition du bois, des sacs de sables ou les cordons de pierres pour éviter l'érosion. Nous avons aussi la plantation des herbes comme *Andropogon gayanus*, l'utilisation de la fumure organique etc.

Contrairement aux méthodes traditionnelles de protection des berges, plus de la moitié (52,08%) des enquêtés déclarent connaître les méthodes modernes de protection et les trouvent plus efficaces pour la protection des berges.

Les méthodes modernes de protection des berges sont :

- ✓ le traitement des ravines
- √ la construction des digues ou barrages,
- √ la mise en place des haies vives,
- ✓ la protection des bordures des fleuves (préservation des végétaux)
- ✓ la plantation des arbres comme Acacia nilotica, etc.

7.3. Recommandations

Les actions à entreprendre

L'étude révèle qu'une mobilisation des exploitants des berges à la protection de celles-ci passe par la sensibilisation et la formation de ces derniers sur l'ampleur du phénomène. Par la suite, il s'avère important de mettre en place un cadre de concertation pour la réalisation des actions de CES et AGF. Ce cadre de concertation

devrait disposer de moyens techniques et financiers pour accompagner les initiatives de protection des berges.

72% des enquêtés pensent qu'il faudra impliquer une gamme plus large d'acteurs que sont :

- ✓ les pêcheurs, éleveurs, les tradi-praticiens, les exploitants des produits forestiers non ligneux, les charbonniers, les bucherons etc...
- √ les autorités communales et régionales
- √ les services techniques déconcentrés de l'Etat chargés de la gestion des ressources forestières et halieutiques,
- √ les responsables coutumiers,
- √ les conseils villageois de développement,
- ✓ les ONG et associations de développement intervenant dans la zone,
- √ les coopératives ou groupements de producteurs,

Les mesures d'accompagnement

Le caractère saisonnier des activités agricoles qui sont tributaires des conditions climatiques, et leurs faibles rendements de production les rendent peu rémunératrices. Il faudrait essayer de mettre en œuvre des activités de développement en faveur des populations locales, tout en les incitant à pratiquer des méthodes de gestion respectueuses des ressources naturelles.

La protection des berges doit être accompagnée d'un certain nombre d'actions qui auront pour but l'amélioration du cadre de vie de la population locale. Le désenclavement de certaines localités, la facilitation de l'accès à l'eau potable et la création de l'emploi par des activités génératrices de revenu, sont les principaux axes sur lesquels il faudrait orienter les actions accompagnatrices de la conservation.

Aussi, pour pouvoir mobiliser la population locale et l'intéresser davantage à la conservation, il faudrait mener des actions en faveur de l'amélioration de son bienêtre, et une solution est de réaliser des puits à grand diamètre pour faciliter le maraîchage et le développement des micro-crédits en faveur de ces populations.

❖ Suivi

Les activités économiques qui sont pratiquées dans les berges des fleuves Mouhoun et Sourou sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. Etablir un programme de suivi de ces activités et de l'usage du sol revient à élaborer un certain nombre d'indicateurs mesurables qui vont permettre de suivre leurs évolutions, en termes de quantité et de qualité, afin de pouvoir les évaluer.

Les indicateurs de suivi pour les différentes activités sont :

Pour l'activité agricole

Le nombre d'exploitations en service,
La surface agricole utile cultivée par exploitation,
Les différentes occupations du sol pratiquées,
Les productivités de chaque spéculation,
La superficie laissée en jachère,
Le nombre de personnes employées par hectare,
La quantité de fertilisants chimiques utilisés,
La quantité de fertilisants organiques utilisés,

La quantité de produits phytosanitaires utilisés,

Pour l'activité élevage

Les types d'animaux élevés,

Les équipements agricoles utilisés

Le nombre de têtes par type et par ménage,

La durée de pâturage passée sur les berges,

La durée de pâturage passée sur les chaumes,

La durée de pâturage passée sur les terrains en jachère,

L'état sanitaire des animaux (bon, satisfaisant, mauvais),

Les quantités supplémentaires achetées par les éleveurs,

Le nombre de têtes mortes par an,

Le nombre de naissances par an.

Pour l'activité de pêche

Le nombre de barques qui opèrent sur les lieux, Le nombre total de pêcheurs, Les espèces pêchées,
Les quantités moyennes pêchées par espèce,
La grosseur des espèces,
Le type d'engins de pêche utilisé,
La durée de la marée.

Pour l'exploitation forestière

Les différentes espèces exploitées

La quantité exploitée par espèce par an et par exploitant

L'utilisation faite pour chaque espèce

La gestion participative

La gestion participative des ressources des fleuve Mouhoun et Sourou, portant sur la protection des berges a été discutée avec les populations locales des 48 villages identifiés. Ces populations sont conscientes des conséquences de la dégradation des berges sur les fleuves concernés. Elles ont aussi une connaissance dans le domaine de la protection des berges. Il s'agira surtout d'initier des campagnes de sensibilisation à l'endroit de ces populations et les intégrer au processus de d'aménagement et de protection des berges.

Il s'agira aussi d'intégrer les différents responsables des villages qui sont à même de convaincre ces populations à travailler dans ce sens. Ils pourront par ailleurs accompagner le processus quant à la libération des berges par les exploitants dans le respect de la bande de 100 à 200 mètres.

CONCLUSION

Les exploitants des berges dans certains endroits sont confrontés à deux problèmes qui sont l'inondation des champs pendant la saison pluvieuse et l'assèchement du cours d'eau pendant la saison sèche si bien qu'il se voient obligés de puiser au niveau des l cours d'eau pour subvenir à leurs besoins en irrigation.

L'environnement en général et ces cours d'eau en particulier sont dégradés ; cet état de fait est du ressort de l'homme à travers les différentes activités qu'il mène sur les berges des fleuves.

Comme le disait un sage rencontré dans la Région « en 1982, les lobi ont fait les funérailles du fleuve Mouhoun car depuis lors personne n'avait pu le traverser à pied jusqu'à cette date » ; cela illustre bien le processus de dégradation des berges de ce fleuve si important pour la Région et pour le Burkina Faso tout entier.

En partant de ce point de vue, il est plus qu'urgent d'aménager les berges de ces fleuves avant qu'il ne soit trop tard

C'est vrai que l'aménagement pourrait engendrer des impacts négatifs mais ceux-ci peuvent généralement être mitigés de façon acceptable, notamment en faisant des choix au niveau des méthodes de travail et des périodes d'intervention dans le milieu. Il ne faudrait pas non plus oublier qu'une partie de la solution ne repose pas entre les mains des exploitants qui accepteront de céder une partie de leur propriété pour

l'installation des structures qui seront proposées.

ANNEXES

Questionnaire adressé aux producteurs irrigants sur la protection des berges

I. GENERALITES SUR L'EXPLOITATION Province: village: site: Type d'exploitation : PIV □ $MP\square$ Caractère de l'exploitation : individuel □ communautaire □ II. CAUSES DE DEGRADATION DES BERGES Qu'est-ce que la dégradation des berges ? Je ne sais pas□ 2. Qu'est –ce qui montre que la berge se dégrade? Je ne sais pas□ 3. Quelles sont les causes de la dégradation des berges ? Je ne sais pas□ 4. Pensez-vous que c'est un problème ? Oui 🗆 Non□ 5. Savez –vous que la dégradation des berges peut entraîner l'arrêt de votre activité ? Oui□ Non□

	6.	Si oui comment ?
	••••	
	EVI	PERIENCES EN MATIERE DE PROTECTION DES BERGES
		FERIENCES EN MIATIERE DE FROTECTION DES BERGES
	1.	Etes-vous confrontés au problème de dégradation des berges ici ?
Oui		Non□
	2.	Que faites-vous pour circonscrire le phénomène ?
	3.	Connaissez-vous des techniques traditionnelles de protection des berges ?
Oui		Non□
	4.	Si oui, quelles sont ces techniques ?
	5.	Connaissez-vous des techniques modernes de protection des berges ?
Oui		Non□
.	_	, <u> </u>
	6.	Si oui, lesquelles ?
	• • • •	
7 (میر	pensez-vous de leur efficacité ?
7. 0	, uc	pensez-vous de leur emcacite :
	• • • •	
	••••	

IV. SOLUTIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES BERGES

		Que proposez-vous comme techniques appropriées de protections de vos berges ?	
Je i	ne s	ais pas□	
		Comment faire pour susciter l'adhésion des irrigants des berges à la protection de celles-ci ?	
			••
Je ı	ne s	ais pas□	
	3.	Pensez-vous qu'il faille impliquer les autres usagers du cours d'eau dans la protecti des berges ?	on
Oui			on
Oui	i□	des berges ?	on
Oui	i□ 4.	des berges ? Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ?	
Oui	i□ 4. 	des berges ? Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ?	
Oui	i□ 4. 	Non □ je ne sais pas□	
Oui	i□ 4. 	Non □ je ne sais pas□	
Oui	4. 4. 	Non □ je ne sais pas□	
Oui	4. 4. 	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	
Oui	4. 4. 	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	
Oui	4. 4. 	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	
Oui	4. 5.	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	
Oui	4. 5.	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	
Oui	4. 5.	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	
Oui	4. 5.	Non □ je ne sais pas□ Si oui, qui et comment ? Si non, pourquoi ?	

	De votre point de vue, quels sont les enjeux socio-economiques et environnementaux de la protection des berges ?
8.	Avez-vous des suggestions et recommandations à faire en vue d'une meilleure protection de vos berges ?
Oui□	Non□
9.	Si oui, lesquelles ?
V. GE	STION DU FONCIER
1. Que	el est le régime foncier en vigueur sur votre site ?
	els sont les modes d'accès à la terre dans votre village ?
3. Que	el est le mode le plus dominant ?
4. A vo	otre avis pourquoi ce mode domine-t-il ?
•••••	

5. Existe –il selon vous un lien entre le mode d'accès aux ressources foncières et la dégradation des berges ?						
Oui 🗆	Non□	je ne sais pas□				
6. Si oui lequel						
5. Existe-il des conflits fonciers su	r votre site ?					
Oui 🗆	Non□	je ne sais pas□				
6. Si oui, comment les résout-on ?						
7. Si non, pourquoi ?						
8. Tout le monde a-t-il accès à la t	erre sans conditions ?					
Oui□	Non□	je ne sais pas□				
9. Si non, quels sont ceux qui n'y	ont pas accès et pourquoi?					

GUIDE D'ENTRETIEN VILLAGE

I. 1.		IFICATION Prov	/ince	Commune	Village				
2.	Coordo	onnées géog	raphiques	Longitude :°'	"Latitude:°'				
	Nom d	lu cours d'ea	u:						
NB	NB : Faire la liste de présence								
1.	1. ASPECTS SOCIOCULTURELS 1. Nombre d'habitantsDate (année)Source								
		N°	Ethnie						
		1							
		2							
		3							
		4							
3.	3. Historique du village (premiers occupants, leur provenance, signification du nom du premier habitant, organisation de la chefferie, signification du nom du village)								

4.	. Y-a-t-il un chef de terre ? Si oui quel est son rôle ?						
5.	Quelles s	sont les religions du v	village par ordr	re d'impo	rtance	?	
	N° Religion				1	entage si possible	
	1						
	2						
	3						
	4						
		es personnes de votr		_	Oui I	Non	
7.		rs où vont-ils et pour	quelle raison	1			
	Lieu			Raison			
		_					
8.	Y a-t-il de	es étrangers qui vien	inent s'installe	r dans vo	tre villa	ge ? Oui Non	
		où viennent-ils et po				_	
	Lieu			Raison			
		ent-ils de venir ? Oui					
11		tions traditionnelles	•			<u> </u>	
	Non de i	'organisation	Domaine d'ac	activité		Iom du responsable	

12	. Pouvez-vous nous citer les comités de ge quelles sont leur fonctionnalité ?	stior	n qui existent da	ns votre village	et dites
			1		
	Comité de gestion			onnalité	
			Oui	non	
Ш.	ASPECTS ECONOMIQUES				
	Quelles sont les activités économiques du	u vill	age par ordre d	'importance ?	
			G - F		
2.	Quelles sont les productions agricoles pa	r ord	lre d'importanc	e ?	
	Caiann abaha		Ca	iaan nimiawa	
	Saison sèche		Sa	ison pluvieuse	
3.	Quelles sont les techniques culturales les	plus	s employées sur	la berge (P= pe	u utilisé,
	M=moyennement utilisé, B=beaucoup ut	ilisé)		
Te	chniques culturales	Niv	eau d'adoptior	1	
		<u> </u>			
4.	Quelles sont les principales difficultés que	e les	agriculteurs re	ncontrent dans l	а

production agricole?

6. Laissez-vous vos terres en jachère ? Si oui quelle est la durée moyenne ?

IV. DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION

1. Quelles sont les infrastructures socio-économiques présentes dans le village ?

Infrastructures	Etat

2.	Quelles sont les activités de développement du village auxquelles la population à déjà
	participé ?

2	Quelles sont	عما	hasains	dus	عمداان	nar	ordra d	ما	nriorita	ó
J.	Quelles solit	ıcs	DESCIIIS (uu 1	/IIIage	pai	Ulule U	ıc	priorit	ె

V. LA BERGE

- 1. La berge a-t-elle des propriétaires ? Oui Non
- 2. Quelle est la procédure à suivre pour obtenir une terre de culture, autochtone, étranger ?
- 3. Comment se fait le transfert des droits entre un attributaire, son fils, sa femme ou une autre personne ?
- 4. Quelles sont les interdits liés à la terre ?
- 5. Pour quelles raisons, un exploitant peut être expulsé des terres de culture ?

6. A-t-on déjà retiré une parcelle à quelqu'un ? Oui Non7. Si oui pour quelles raisons ? E t qu'est-ce que l'exploitant est devenu ?
8. Les terres sont-elles disponibles pour de nouveaux exploitants ? Oui Non9. Qui s'occupe de la gestion de la berge ?
10. Qui s'occupe de l'entretien, comment ?
11. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exploitation de la berge
12. Comment les résolvez-vous ?
13. Donner un exemple de litige déjà vécu et comment il a été résolu ?
14. Quelles mesures doit-on initier pour atténuer ces genres de situation ?
15. Selon vous à qui devrait-on confier la gestion durable de l'aménagement ?
16. De quels types d'appui le village a-t-il besoin pour tirer avantage de l'aménagement

VI. INFORMATIONS SUR LES ZONES INNONDEES (hydrologie)

1 Le village connait – il des situations d'inondation ?					
		Oui □	Non □		
		oui, quelle est l'étendue de l'inondat nier point du village ou de l'exploita	ion ? (estimer la distance qui sépare le cours d'eau tion inondé (en mètre)		
d	=	m			
3	Do	nner les dates des trois(3) dernière	s inondations connues ;		
	Prei	mière inondation :	Année :		
	Deu	xième inondation :	Année :		
	Troi	sième inondation :	Année :		

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

Nom et prénom	Date	Localité	Activité
SABOUE Jérémie	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur
DAKUYO Charles	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur
KONDE Ouétien	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur
COULIBALY Bahini	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur
SABO Adama	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur-Eleveur
SABO Moussa	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur-Eleveur
ZIDA Karim	13/05/2011	Nokuy	Agriculteur-Eleveur
KONATE Zakaria	14/05/2011	Monkuy Dafin	Agriculteur
KONATE Siembou	14/05/2011	Monkuy Dafin	Agriculteur
KONATE Drissa	14/05/2011	Monkuy Dafin	Agriculteur
KONATE Solomane	14/05/2011	Monkuy Dafin	Agriculteur
KONATE Yacouba	14/05/2011	Monkuy Dafin	Agriculteur
KONATE Karim	14/05/2011	Monkuy Dafin	Agriculteur
ZIDA Moussa	15/05/2011	Niassan	Chef de service gestion environnementale AMVS
ILBOUDO Roland	15/05/2011	Niassan	Direction des affaires foncières, de la formation et de la protection agricole AMVS
SAWADOGO Moumouni	16/05/2011	Dédougou	Chef de service étude et programmation DR ressources animales
POODA Sié Hermann	16/05/2011	Dédougou	Chef de service espace et aménagements pastoraux DR

			ressources animales
SANOU Maturin	16/05/2011	Dédougou	DR environnement et cadre de vie
LONGO Aboubacar Sidiki	16/05/2011	Dédougou	Conservation de la nature DR environnement et cadre de vie
ROMBA Robert	16/05/2011	Dédougou	Amélioration du cadre de vie DR environnement et cadre de vie
OUEDRAOGO Ousséni	16/05/2011	Dédougou	Planification et suivi-évaluation DR environnement et cadre de vie
KADEBA Mélanie	16/05/2011	Dédougou	DR de la promotion de la femme
BANSE Amidou	16/05/2011	Dédougou	DR de la jeunesse de la formation professionnelle et emploi
YE Dofini	16/05/2011	Dédougou	DR de l'agriculture
TAMINI Oscar	16/05/2011	Dédougou	Service ressources en eau et halieutique DR de l'agriculture
SOMPOUGOUDOU Romuald	16/05/2011	Dédougou	Chef de service ressources en eau et halieutique DR de l'agriculture
BELEN Samoussa		Dédougou	Chef de service suivi de réseau DR des infrastructures et du Désenclavement
TRAORE Siaka		Dédougou	Chef de service travaux DR des infrastructures et du Désenclavement
KONATE Valentin	17/0/2011	Dédougou	Maire de Dédougou
DJANE Bamorifin	17/0/2011	Dédougou	DR de l'économie et Développement

Annexe 4 : Inventaire des pistes à bétail

Province	Commune	village	longueur piste	largeur	Délimité?	Année
Mouhoun		Ouakara	50	100	50	nov-09
		Kéra	4		4	nov-09
	Bondokuy	Silmimossi	6		6	nov-09
		Bankouman	5		5	nov-09
		Tomé	2		2	nov-09
		Wakuy	12		12	nov-09
		Dora	4		4	nov-09
	Dédougou	Dédougou-Olani-Kofin	30	ND	30	
Total Mouhoun			113		113	
Sourou		Di-Wé-Poro-Kassoum	30	ND	0	RAS
	ъ:	Oué-Poro-Bansi	30	100	30	2004
	Di	Di-Poura-Bansi	15	50	15	RAS
		Poro-Pini	5	60	0	RAS
	Kassoum	Torosso-Bangassi- Poro	10	ND	0	
		Tiao-Bangassi	5	ND	0	
		Pini-Bangassi	10	ND	0	
	Kiembara	Niassono	10	ND	10	1993
		Doulé	5	ND	0	RAS
	Lanfiara	Gouron	6	ND	0	RAS
	Lankoué	Rassouli	15	100	15	RAS
		Tourouka	7	100	7	RAS
	Toéni	Loroni	35	ND	0	RAS
		Toéni	50	ND	0	RAS
		Gomé	10	ND	0	RAS
Total Sourou			243		77	
	Balavé	Yasso	15	ND	13	2008
		Gama	11	ND	9	2008
Banwa		Tangouna	9	ND	7	2008
		Lago	8	ND	6	2008
		Balavé	14	ND	12	2008
	Kuka	Molé	9	ND	7	2008
		Kuka	9		7	
		St Michel	10	ND	8	2008
		Sama	9	ND	7	2008
		Mawana	11	ND	9	2008
		Siwi	11	ND	9	2008
		Boura walé	7	ND	5	2008

	Liyaba	6	ND	4	2008
	Sélérikoro	8	ND	6	2008
	Kourou vani	9	ND	7	2008
	Diontola	10	ND	8	2008
	Sogodjonkoli	14	ND	12	2008
	Bonkorowé	12	ND	10	2008
	Sagwéta	11	ND	6	2008
Sami	Sindé	8	ND	6	2008
	Saré	10	ND	8	2008
	Priwi	13	ND	11	2008
	Dima	11	ND	9	2008
	Pèkuy	8	ND	6	2008
	Kounla	8	ND	6	2008
	Bèronkuy	9	ND	7	2008
Sanaba	Sanaba	13	ND	11	2008
	Dio	12	ND	10	2008
	Koba	10	ND	8	2008
	Kossoba	11	ND	9	2008
	Dabura	19	ND	17	2008
	Bonsa	12	ND	10	2008
	Sanakuy	10	ND	8	2008
	Darsalam	10	ND	8	2008
	Héredougou	12	ND	10	2008
	Déssè	9	ND	14	2008
	Dabuna	11	ND	9	2008
	Powy	7	ND	5	2008
	Dira	12	ND	10	2008
Solenzo	Masso	14	ND	12	2008
Solelizo	Solenzo	22	ND	25	2008
	Yéresso	9	ND	7	2008
	Koadoa	9	ND	7	2008
	Bèna	11	ND	9	2008
	Lifuino fher	8	ND	6	2008
	Gnassoumadougou	11	ND	9	2008
	Moussa kongo	8	ND	12	2008
	Bèna san voum	25	ND	23	2008
	Lèkoro	32	ND	30	2008
	Dankoro	8	ND	6	2008
	Féléwé	10	ND	10	2008
Tansila	Toula	8	ND	6	2008
	Fasso Benkadi	7	ND	5	2008

		Driko	8	ND	6	2008
		Kira	7	ND	5	2008
		Tamouga	9	ND	7	2008
		Triko	8	ND	6	2008
		Toungo	7	ND	5	2008
		Ben	9	ND	7	2008
		Gui	11	ND	9	2008
		Kélé	11	ND	9	2008
		Nangouna	8	ND	6	2008
		Déréma	9	ND	7	2008
		Tansila	12	ND	10	2008
		Darsalam	10	ND	8	2008
		Douma	9	ND		2008
		Ourowé	8	ND	6	2008
Total Banwa			716		592	2008
	Bagassi	Pahin	14	50 à 100	14	2006
		Fara et Nanano	6	40 à 150	6	
	Fara	Fara 1	7	200 à1000	7	ND
	Pa	Nawiya	3	500	3	2008
		Pa	18	30 à 50	18	2008
		Héredougou	7	50	7	2008
		Yargo	9	25	9	2008
	Pompoi	Kopel	10	50	10	2008
Balé		Pompoi	16	50 à 100	3	2005
		Kokoyé	3	50 à 100	3	2005
		Pana	5	50 à 100	5	2005
		Sio	3	50 à 100	3	2005
		Pompoi gare	4	50 à 100	4	2005
		San	4	50 à 100	4	2005
	Poura	Batiti	5	50 à 100	5	2005
		Poura	6	ND	6	NB
	roura	Kankélé	4	80 à 400	4	2007
Total Balé			124		111	

Annexe 5 : Bibliographie

- 1. Monographie de la Boucle du Mouhoun, septembre 2008, 160P
- Plan Régional de Développement de la Boucle du Mouhoun 2009-2013, Mars 2009, 152P
- 3. Profil de la Région de la Boucle du Mouhoun, 2009, 57p
- 4. Tableau de Bord socioéconomique de la Région de la Boucle du Mouhoun (version finale), octobre 2009, 60p
- 5. Projections démographiques de 2007 à 2020 par Région et par Province, Août 2009, 69p
- 6. Cadre stratégique Régional de lutte contre la pauvreté, Juin 2006, 106p
- 7. Etat des lieux des produits forestiers non ligneux dans les 3 forêts classées, 6p